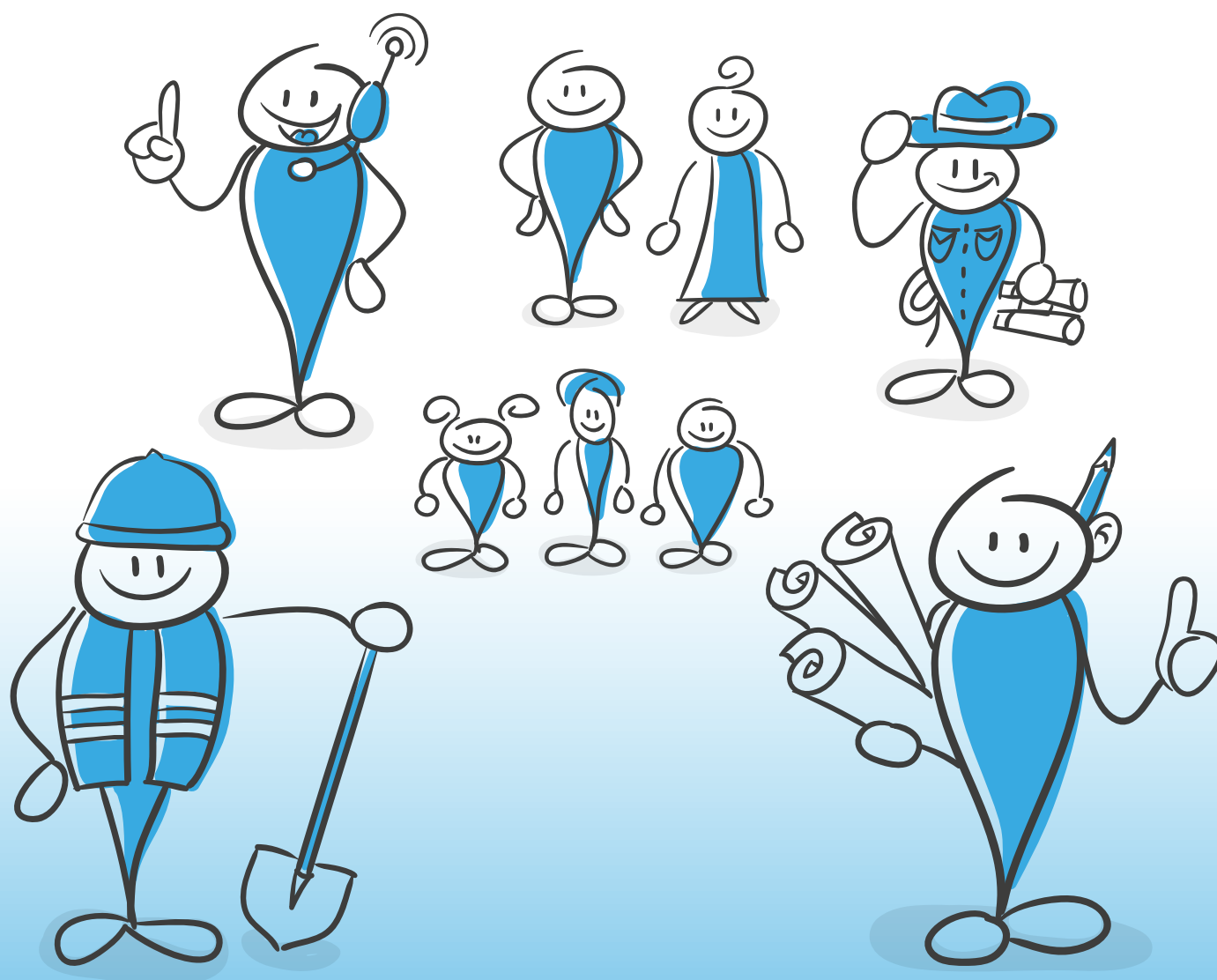


3.6.9.12

LE MAGAZINE DE LA ROCHE SUR FORON

NUMÉRO 19

PRINTEMPS
2019



ETAT CIVIL, ÉCOLE, CANTINE, CCAS, VOIRIE,
ESPACES VERTS, JEUNESSE, ANIMATION,
SÉCURITÉ, URBANISME, CULTURE, ...

Les dessous du budget 2019



la roche sur foron
CITÉ MÉDIÉVALE AU CŒUR DES ALPES



4/5 GRANDE BRADERIE
VENEZ FAIRE DES
AFFAIRES À LA ROCHE !



6/8 DOSSIER ENVIRONNEMENT
6 ACTIONS CONCRÈTES POUR PROTÉGER ET
AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

Le 15 mars dernier, s'est achevée la grande concertation nationale engagée par le gouvernement suite au mouvement de contestation sociale des "gilets jaunes" qui touche

notre pays depuis de nombreuses semaines. L'heure de la synthèse et du bilan est donc arrivée. Pour les collectivités territoriales, et notamment pour le bloc local, les en-

jeux sont importants et les attentes fortes.

Les élus doivent être entendus et écoutés au sujet des préoccupations qui sont celles de leurs communes et intercommunalités, impactées ces dernières années par les effets cumulés de la baisse des dotations et d'un contexte réglementaire en perpétuel mouvement. Le désarroi des élus est à l'image du malaise ressenti par nombre de nos concitoyens qui ne trouvent plus en l'Etat la sécurité et le soutien qu'ils sont en droit d'attendre de sa part. Des réponses et des solutions



Nicolas Rubin
Maire de Chatel et
Président ADM74

adaptées et concrètes sont attendues de la part du gouvernement afin de permettre à notre pays de sortir de la crise et de mettre rapidement en place un contexte favorable à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de nos concitoyens. ■

SOMMAIRE



PAGE 4/5

■ **LA ROCHE ANIMÉE**
VENEZ FAIRE DES AFFAIRES LORS DE LA GRANDE BRADERIE
■ **VIE DE LA CITÉ**
MJC, COMITÉ DES FÊTES, UCAPR...



PAGE 6/7

■ **DOSSIER ENVIRONNEMENT**
6 ACTIONS CONCRÈTES POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT



PAGE 9/13
■ **DOSSIER**

VOTRE BUDGET 2019

LES CHIFFRES CLÉS, LES ZOOMS, LES FOCUS, LES ARRÊTS SUR IMAGES...
VOTRE BUDGET 2019 PRÉSENTÉ EN QUELQUES CHIFFRES.

MAIS ÉGALEMENT UNE SÉLECTION DES NOMBREUX SERVICES RENDUS PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX TOUT AU LONG D'UNE ANNÉE...



PAGE 14

■ **LA ROCHE À VOTRE SERVICE**
PAGE 15
■ **LA ROCHE SOLIDAIRE**
L'ACTU DES SENIORS



PAGE 16

■ **LA ROCHE PRATIQUE**
PAGE 17
■ **LA ROCHE CULTIVE**
L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE



PAGE 18

■ **FOCUS ENTREPRISE**
■ **ÉTAT CIVIL**

PAGE 19

■ **TRIBUNES POLITIQUES**



MAGAZINE MUNICIPAL
PRINTEMPS 2019

Ville de La Roche sur Foron
Hôtel de Ville - CS 10130
74800 La Roche sur Foron

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Sébastien Maure
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION
Laurence Potier-Gabriel
COMITÉ DE RÉDACTION
Bénédicte Demol, Sylvie Charnaud, Claude Thabuis

RÉDACTION **Pierrick Ducimetière**
PHOTOS **Mairie de La Roche sur Foron, Stan Bouvard, Marc Enderlin, AdobeStock, Cyril Cattin, CCPR, x**
CRÉATION & MAQUETTES **www.lionstudio.fr**
IMPRESSION **www.ubertijourdan.fr**
TIRAGE **6 000 exemplaires sur papier certifié PEFC**
DISTRIBUTION **L'Équipe Vous, nous pour La Roche**

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA CCPR

Depuis plusieurs années, le Pays Rochois se mobilise fortement pour agir sur la question des déchets et apporter des réponses claires à la prise de conscience collective : comment éviter de produire des déchets et participer à la préservation de notre environnement ?

En 2017, un habitant du Pays Rochois a généré 589 kg de déchets (ordures ménagères, déchets recyclables triés en point d'apport volontaire ou en déchetterie) : les objectifs formulés par la loi Grenelle II, visent une diminution de 27kg par habitant d'ici 2020.

Vos élus ont donc décidé d'agir pour apporter une réponse aux problématiques de recyclage, de tri et pour encourager les initiatives déjà existantes en matière de développement durable. Sur le territoire, un travail important de sensibilisation est réalisé quotidiennement par la douzaine d'agents qui font fonctionner la collecte des déchets, la déchetterie... Cette mission va être poursuivie et développée : il s'agit de l'un des sujets qui anime les débats et enrichit les projets menés par l'intercommunalité.

À ce titre, une première action forte a été mise en place en fin d'année 2018 : le refus de collecte. Celle-ci va être systématisée afin



Marin Gaillard
Maire de Saint Pierre en
Faucigny et Président de la
Communauté de Communes
du Pays Rochois (CCPR)

d'accompagner les changements de comportements sur le Pays Rochois. En février 2019, nous lançons également un « appel à projets » destinés aux entreprises, associations et autres partenaires souhaitant participer à la prochaine Semaine Européenne du Développement Durable (du 30 mai au 5 juin) car nous croyons que c'est en unissant nos forces et en valorisant les initiatives vertueuses que nous pourrons faire bouger les lignes !

Tout au long de l'année, d'autres actions viendront renforcer les efforts déjà entamés pour atteindre ensemble, les objectifs formulés par la loi Grenelle II !. ■

Budget, PLU, ... Raison et concertation

Avec ce premier numéro de l'année 2019 de votre bulletin municipal, nous voulions prendre le temps de vous présenter le budget de la commune, voté le 13 février. Vous le constaterez, ce budget est un budget raisonnable et raisonné qui nous permettra de continuer à maîtriser nos dépenses tout en réalisant les investissements nécessaires au bon développement de la ville.

Cette année 2019 aura une actualité très importante pour l'avenir de notre cité puisqu'elle sera marquée par l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme.

La construction d'un PLU est un travail de longue haleine, fruit d'une réflexion et d'une concertation importante. Il est essentiel car c'est ce document qui décidera du visage de votre ville à l'horizon 2050. Dès lors, ce document stratégique et déterminant doit interpellier chaque citoyen afin que soient bien appréhendés les enjeux de celui-ci.

RÉUNION PUBLIQUE, DÉLIBÉRATION ET ENQUÊTE PUBLIQUE

Après la présentation de ce PLU le 27 mars, le conseil municipal délibèrera le 30 avril pour que s'ouvre ensuite la période d'enquête publique où chacun pourra s'exprimer auprès du commissaire enquêteur. Ce sera alors à vous, Rochoises, Rochois, de vous exprimer et ainsi participer activement au devenir de votre territoire.

Après une pause en 2018, 2019 nous fera entrer dans un nouveau cycle électoral de 3 ans qui débutera avec les élections européennes le 26 mai. Bien que les événements des derniers mois montrent qu'une partie des Français souhaite que soit revu le système de représentation actuel, il n'en demeure pas moins que les scrutins à venir sont importants pour notre démocratie et que les enjeux sont de taille. Je ne peux donc que vous inciter fortement à vous mobiliser pour aller vous exprimer lors de ce scrutin et ainsi démontrer plus que jamais que la démocratie passe avant tout par les urnes.

Malgré les difficultés et la contestation que rencontre notre pays depuis quelques mois, vos élus locaux sont toujours très présents à vos côtés, et même si nos moyens sont en baisse, contraints par un État qui fait peser sur les collectivités sa mauvaise gestion, nous ne manquons pas d'idées pour que vos services publics couvrent vos besoins efficacement, et ce dans tous les domaines : administratif, logement, mobilité, environnement, solidarité, sport, culture, etc.

Avec l'intelligence et l'énergie collective, l'avenir de notre pays ne peut que s'éclaircir. Celles-ci nous permettront d'avancer positivement et ainsi de retrouver sérénité et plaisir de vivre dans une France qui reste magnifique et dont les richesses humaines sont colossales.

Après ces quelques mots, je vous invite à la lecture de votre bulletin municipal et j'espère vous rencontrer bientôt dans les rues de notre belle cité, qui revêt tranquillement ses atours printaniers. ■



Sébastien Maure
Maire de La Roche sur Foron et
1^{er} Vice-Président de la Communauté de
Communes du Pays Rochois

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
2019
DIMANCHE 26 MAI 2019





SAMEDI 8 JUIN, LE PAYS ROCHOIS BRADE ! VENEZ DONC FAIRE DES AFFAIRES

VIE DE LA CITÉ

LA GRANDE BRADERIE ET LE VIDE-GRENIER DES COMMERÇANTS DES PARTICULIERS

PLUS DE 200 EXPOSANTS

Particuliers s'inscrivent chaque année sur une longueur de plus de 1 200 mètres pour vider leur grenier dans un centre-ville entièrement rendu aux piétons et interdit d'accès à tout véhicule motorisé.

La zone s'étendra du parking Andrevetan jusqu'à la place de l'église. Cela permet d'avoir une ambiance plus tranquille et plus sûre pour tous les visiteurs.

Pour les nouveaux participants, les emplacements pourront être réservés sur plan directement à l'Office de Tourisme à partir du 24 avril et avant le 25 mai. Le tarif est de 20 euros les 4 mètres linéaires et 5 euros le mètre supplémentaire.

CÔTÉ COMMERÇANTS ET ARTISANS

Ils seront une quarantaine à brader leurs collections passées et à proposer également de nombreuses réductions sur les collections printemps-été.

CÔTÉ ANIMATIONS

Il y aura de la restauration variée, de la musique déambulatoire, des jeux pour enfants, la possibilité de monter au sommet de la Tour des Comtes de Genève l'après-midi et de visiter la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron à 15h.

CÔTÉ NOUVEAUTÉS 2019

La Grenette accueillera une exposition "d'Art' Récup" avec plusieurs sculpteurs qui feront des démonstrations toute la journée pour créer "en live" des œuvres originales à partir des matériaux de récupération qui leurs seront fournis.

Principalement dans la thématique de l'agriculture (mais pas que) : une roue de charrue, un peu d'acier, des vieux outils, beaucoup de ferraille, un bon fer à souder... et de l'imagination !

C'est très sympa et impressionnant à voir. Alors l'Office de Tourisme lance un appel à tous les rochois qui auraient de vieux outils ou matériaux à donner à ces artistes, ce qui permettra de sortir de l'oubli ces métaux abandonnés.

AUTRE NOUVEAUTÉ

Le stand du vide grenier solidaire ! Que vous soyez exposant ou simple visiteur, l'Office de Tourisme vous proposera de venir y déposer tout au long de la journée un jouet ou objet pour enfants. L'ensemble de la collecte sera récupéré par une association sanitaire et sociale et distribué aux familles qui sont dans le besoin.

En voilà des idées sympas qui vont bien dans l'esprit du développement durable !

ATTENTION ! AVIS À TOUS LES VISITEURS !

CETTE ANNÉE ENCORE, VOUS POURREZ VOUS GARER SUR LE GRAND PARKING DU PARC DES EXPOSITIONS ET PROFITER TOUTES LES 10 MINUTES DE NAVETTES AUTOBUS DE 50 PLACES.

ET CE SERA ENTIÈREMENT GRATUIT !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT 04 50 03 36 68

UNE ORGANISATION OFFICE DE TOURISME, AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU PAYS ROCHOIS ET DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-FORON



UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA MJC

Brice GOURDOL a pris la fonction de directeur de la MJC Centre Social en début d'année.

Après 11 ans comme Chargé de mission territoriale pour la Fédération Régionale des MJC, il a exercé ensuite durant deux années comme consultant sur des missions de management de transition et de mobilité internationale des jeunes.

Motivé par le dynamisme de la structure et l'ampleur de son action, c'est avec force et conviction qu'il rejoint le projet de l'association et par la même occasion le territoire Rochois.

VIE DE LA CITÉ

LE COMITÉ DES FÊTES CÉLÈBRE SES 60 ANS



À l'occasion de cet anniversaire exceptionnel, le Comité des Fêtes organise tout au long de l'année le concours "Gâteau d'anniversaire".

Par ailleurs, l'association est toujours à la recherche de nouveaux membres pour participer à ses animations. N'hésitez pas à prendre contact !

Chaque mois, un gagnant sera tiré au sort et recevra donc un gâteau de la part du comité.

+ D'INFOS cdf.larochesurforon@gmail.com
OU AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME



VIE DE LA CITÉ

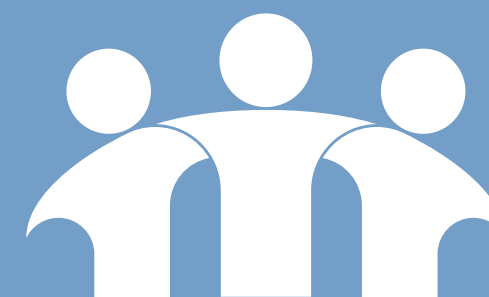
LA NOUVELLE ÉQUIPE DE L'UCAPR

Une nouvelle équipe constitue l'Union Commerciale et Artisanale du Pays Rochois (UCAPR).

Son président Stéphane Mathieu ainsi que ses 12 membres élus sont pour ambition de promouvoir le commerce, l'artisanat et les services de proximité en organisant des opérations et en soutenant plusieurs manifestations du Pays Rochois.

De gauche à droite : Patrick Breuil, Thierry Robert, Laurène Thabuis, Nathalie Tissier, Catherine Collomb, Stéphane Mathieu, Sylvie Chamoux, Claude Toscano, Brigitte Decaesteker, Sonia Couedel, Philippe Murgia et Stan Bouvard (Françoise Grillot est absente sur la photo).

+ D'INFOS commerce.en.pays.rochois@gmail.com
www.ucapr.fr



Union Commerciale et Artisanale
du Pays Rochois

ESPACES NATURELS
SENSIBLES

DES MILIEUX NATURELS À DÉCOUVRIR



**SAMEDI 6
AVRIL 2019,
LA COMMUNE
ORGANISE SON
NETTOYAGE DE
PRINTEMPS.**

Une occasion de partager une journée conviviale sous le signe du civisme. Le principe est simple : on partage un café, on mène l'opération ramassage à l'aide des gants, chasubles et sacs poubelles fournis par la commune, puis on se retrouve pour un casse-croûte offert par la mairie.

Inscription en mairie ou
ddurable@larochesurforon.fr

Vous n'avez pas eu le temps de vous inscrire ? Vous êtes quand même les bienvenus !



Le Département a constitué un véritable réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur son territoire, celui-ci est composé de sites dont il est propriétaire, soit 7 ENS départementaux et de sites propriétés de collectivités locales, soit 141 ENS locaux.

Avec le Département, la commune s'est engagée dans la préservation des zones humides de son territoire et gère aujourd'hui 3 zones : Les Crys (route d'Orange), Montizel (Chemin de St Isidore) et Vers Bois (chemin de Vers bois).

En partenariat avec FNE (France Nature

Environnement) deux sorties découvertes sont organisées sur la thématique "Plantes comestibles et épuratrices" le samedi 1^{er} juin, à 14h et à 16h30. Cette immersion dans la nature doit permettre à tous de découvrir de manière originale et active cet environnement afin de prendre conscience de sa richesse et de sa fragilité.

Nous nous retrouverons ensuite cet automne pour une soirée spéciale "Zones Humides" le vendredi 13 septembre et un chantier pédagogique autour de la mare de Montizel le samedi 6 octobre. ■

+ D'INFOS
natacha.leurionpansiot@fne.asso.fr

INTERDICTION DES PESTICIDES DE SYNTHÈSE LA COMMUNE AVAIT DE L'AVANCE !

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et la loi Labbé, la France a interdit la vente des pesticides de synthèse aux particuliers et aux collectivités.

Si ces pesticides ne sont désormais plus accessibles pour les non-professionnels, ils demeurent autorisés pour l'usage agricole, qui représente 90% du marché. Fini donc le désherbant, les fongicides et les insecticides de synthèse.

**ALORS COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?
DES ALTERNATIVES NATURELLES EXISTENT !**

La commune de La Roche sur Foron s'est préparée à cette interdiction et depuis plusieurs années. Les pesticides de synthèse ont été abandonnés au profit de méthodes culturales plus respectueuses des plantes ainsi que de méthodes de désherbage alternatif. ■

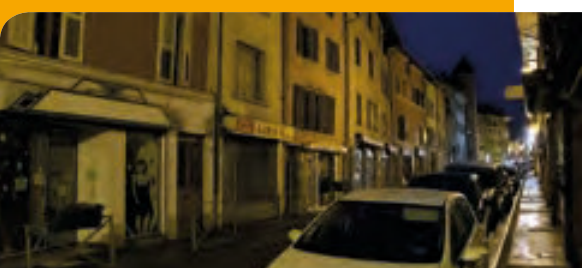
QUID DE LA POLLUTION LUMINEUSE ?

Le 1^{er} juillet 2018, est entré en vigueur le décret du 30 janvier 2012 qui impose l'extinction de toutes les enseignes, publicités lumineuses, vitrines de magasins, de commerces et d'exposition entre 1 heure et 6 heures du matin.

Jusqu'ici seules les installations nouvelles étaient concernées, désormais les installations anciennes doivent également s'aligner. Les éclairages intérieurs des locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux ; les façades des bâtiments peuvent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 1h du matin.

**L'AMENDE MAXIMUM ÉTABLIE POUR CE GENRE
D'INFRACTION EST D'UN MONTANT DE 750 €**

Ce décret vise à réduire le gaspillage énergétique et les dépenses inutiles ainsi que le halo lumineux au-dessus de la ville. Ce dernier est responsable de la "pollution lumineuse" et occasionne des nuisances pour la biodiversité, la santé humaine, le sommeil des habitants et est responsable de la disparition du ciel étoilé.



DÉPLACEMENTS DOUX DES SOLUTIONS ADAPTÉES



Le "Chaucidou" de la rue de l'Enfalot.

**LE CHAUCIDOU OU CHAUSSÉE À VOIE
CENTRALE BANALISÉE**

Vous trouverez ce nouvel aménagement rue de l'Enfalot, il s'agit d'une chaussée plus étroite que la normale, sans marquage axial.

Les voitures circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les bandes protégées de chaque côté.

La largeur de la voie ouverte aux voitures est insuffisante pour permettre le croisement

Ces dernières empruntent donc ponctuellement les bandes cyclables lorsqu'elles se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.



L'aménagement de la rue des Charmettes.

**LE DOUBLE SENS CYCLABLE SUR UNE
CHAUSSÉE À SENS UNIQUE**

Vous trouverez ces aménagements rue des Tampes, rue des Charmettes et rue des Fleurs.

Un double-sens cyclable (DSC) est une voie de circulation à double sens dont l'un est réservé aux cyclistes.

Les conducteurs de voitures y sont autorisés à circuler dans un seul sens, les cyclistes dans les deux sens.

Ce type d'aménagement est aussi couramment appelé "contre-sens cyclable". ■

L'AGRICULTURE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



- Le GAEC "Les Charmilles de Broys" de la famille Valran et la municipalité ont passé une convention pour la récupération des déchets verts produits par les agents des services techniques communaux. Il n'est pas question ici de gravier, de gros bois ou de plastiques.
- Mais pour ce qui concerne la tonte du gazon, la taille des arbustes, les massifs floraux, les feuilles, la végétation des zones humides ou encore le bois déchiqueté, tout est accepté.

ZOOM SUR CE PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Le GAEC "les charmilles de Broys" est une ferme d'élevage au sein de laquelle trois associés s'occupent d'une centaine de vaches laitières, dont le lait sert à la fabrication de trois fromages IGP : la tomme de Savoie, l'emmental et la raclette.

Autre activité, la culture du maïs, qui servira notamment à l'alimentation des animaux. Si les terres travaillées se trouvent principalement à La Roche-sur-Foron, certaines se situent également dans d'autres communes voisines du Pays Rochois notamment.

Chaque année, ce sont plus de 200 tonnes de déchets verts qui sont déposées par les agents municipaux à l'endroit prévu à cet effet au sein de la ferme, toujours

accessible. Par ailleurs, quelques paysagistes locaux y ont également accès, pour une récolte qui atteint finalement les 400 tonnes par an. Autant de déchets qui n'ont pas à être transportés à la Compostière de Perrignier. Un cycle court qui profite à la collectivité, à l'agriculture et à l'environnement.

Une fois déposés, les déchets sont compostés durant deux ans au cours desquels ils seront brassés deux fois. Juste le temps qu'il faut pour permettre à la matière organique de chauffer et devenir un compost fertile et riche. Ce dernier est ensuite amené sur les parcelles de culture où il est stocké, prêt à être épandu avant labour.

UN SYSTÈME EFFICACE QUI PERMET DE METTRE EN VALEUR L'UTILITÉ DU MONDE AGRICOLE

Si les agriculteurs ont démarré sans grandes références dans le compostage des déchets verts, leur procédé s'est amélioré avec le temps pour être aujourd'hui bien rodé. Preuve en est, l'agrandissement du site d'accueil des déchets verts dans le courant de l'année 2018. Conformément à la législation en vigueur sur l'incorporation des matières organiques, les produits tirés du compostage font officiellement partie du plan d'épandage de la structure.

Le traitement des déchets verts à La Roche sur Foron est un bon exemple de la réflexion écologique et environnementale qui doit s'imposer aux actions des collectivités. Porteur d'idées et volontaire, le monde agricole prend pleinement ses responsabilités dans ces démarches. ■



Sébastien Maure
Maire de La Roche sur Foron
et 1^{er} Vice-Président de la
Communauté de Communes
du Pays-Rochois

Présenter les chiffres du budget de la commune est un exercice obligatoire. J'ai souhaité dans ce nouveau numéro du 36912, vous permettre d'accéder aux informations avec encore plus de pédagogie...

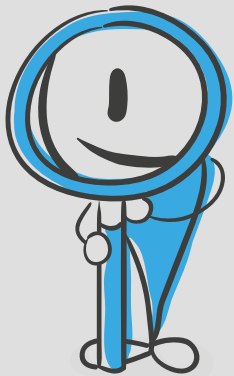
Avec en premier lieu ci-dessous un zoom sur les taux d'imposition sur les trois taxes auxquelles beaucoup d'entre vous sont assujettis. Vous pourrez constater, qu'elles sont bien en dessous des moyennes départementales et nationales.

Comme vous le découvrirez dans les pages de ce dossier Budget, la commune continue à se désendetter et grâce à l'effort de tous, la capacité d'investissement nous permet de continuer à financer des projets structurants pour notre ville.

Les deux dernières pages vous permettront de découvrir, non pas en numéraire, mais en quantité, les investissements humains proposés par les services de la Mairie pour vous accompagner toute au long de l'année...

Je profite de ces quelques lignes pour remercier et féliciter toutes les équipes municipales pour leur engagement et la qualité des services rendus à vous, Rochoises et Rochois.

ZOOM SUR LES TAUX D'IMPÔTS



Depuis 2015, les taux d'imposition à La Roche sur Foron n'ont pas été modifiés, une stabilité souhaitée par vos élus sans contraindre la capacité à l'investissement grâce à une réduction des charges et au désendettement.

VOTRE BUDGET 2019

NOTES SUR LES
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

12,8 MILLIONS D'€



IMPÔTS ET TAXES

7,9 M€ Dont 4,5 millions € pour les taxes foncière et d'habitation.

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

3,3 M€ Dont 1,7 million € provenant des fonds genevois.

AUTRES PRODUITS

1,0 M€ Ces autres produits proviennent de redevances directes perçues pour des services rendus par la commune, comme la restauration scolaire par exemple. On y trouve également les produits des loyers des immeubles communaux.

→ TAUX IMPÔTS 2019

TAXE HABITATION

LA ROCHE	DÉPARTEMENT*	FRANCE*
15,62%	20,67%	24,47%

TAXE FONCIÈRE BÂTI

LA ROCHE	DÉPARTEMENT*	FRANCE*
14,82%	15,84%	21,00%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI

LA ROCHE	DÉPARTEMENT*	FRANCE*
43,82%	49,46%	66,29%

* TAUX MOYENS

ARRÊT SUR LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

11,1 MILLIONS D'€

CHARGES DE PERSONNEL

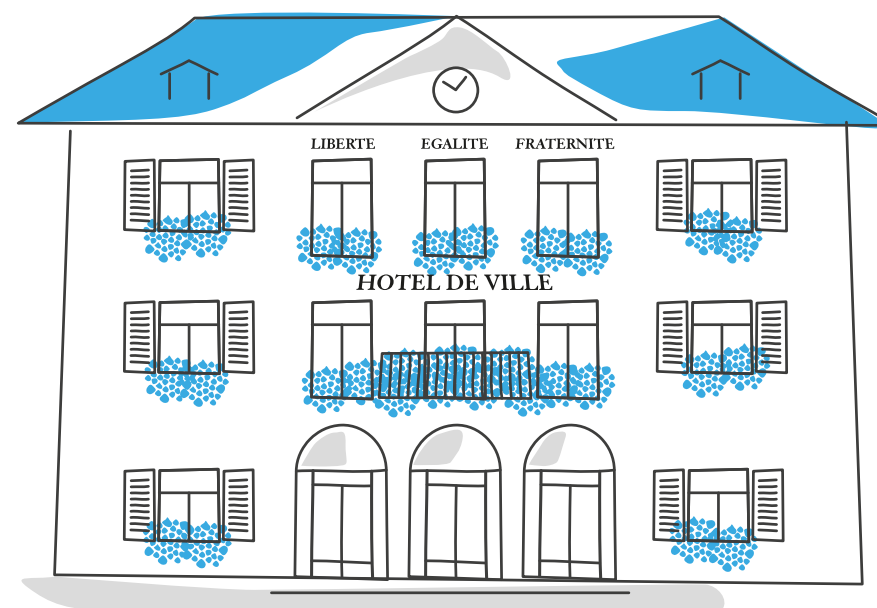
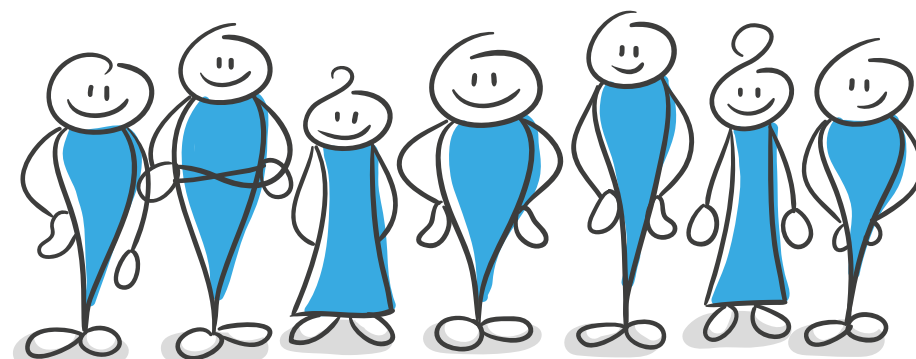
4,8 M€ 149 employés municipaux

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

3,3 M€ Dont 1 million pour l'entretien de la voirie, des réseaux et des bâtiments

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

2,3 M€ Dont 1,5 million d'€ versés sous forme de subventions au CCAS (621 000 €), à l'Office de Tourisme (240 000 €), à la MJC (273 000 €) et aux associations.



LES CHIFFRES CLEFS SUR LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

3,5 MILLIONS D'€



ÉPARGNE BRUTE

1,7 M€

DOTATIONS, RÉSERVES ET SUBVENTIONS

732 000 M€

EMPRUNT

0 €

Dans ces décomptes, 1 million d'€ n'apparaît pas. Il correspond à une écriture comptable en recette et en dépense pour traduire des travaux qui seront réalisés par le Syane dans le cadre de l'aménagement numérique et électrique du territoire.

➔ RESTE UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT POUR 2019

1,7 MILLION D'€

POINT SUR LA DETTE



■ MONTANT DE LA DETTE AUJOURD'HUI	13 700 000 €
■ MONTANT EMPRUNTÉ DURANT LE MANDAT POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS	1 600 000 €
■ COÛT DE LA DETTE POUR 2019 DONT 720 000 € ENGENDRÉS PAR LE PRÊT TOXIQUE	1 200 000 €
■ EXTINCTION DE LA DETTE	EN 2040

FOCUS SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3,5 MILLIONS D'€



REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE

DONT 600 000 € POUR LE PRÊT TOXIQUE

900 000 M€

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1,4 M€

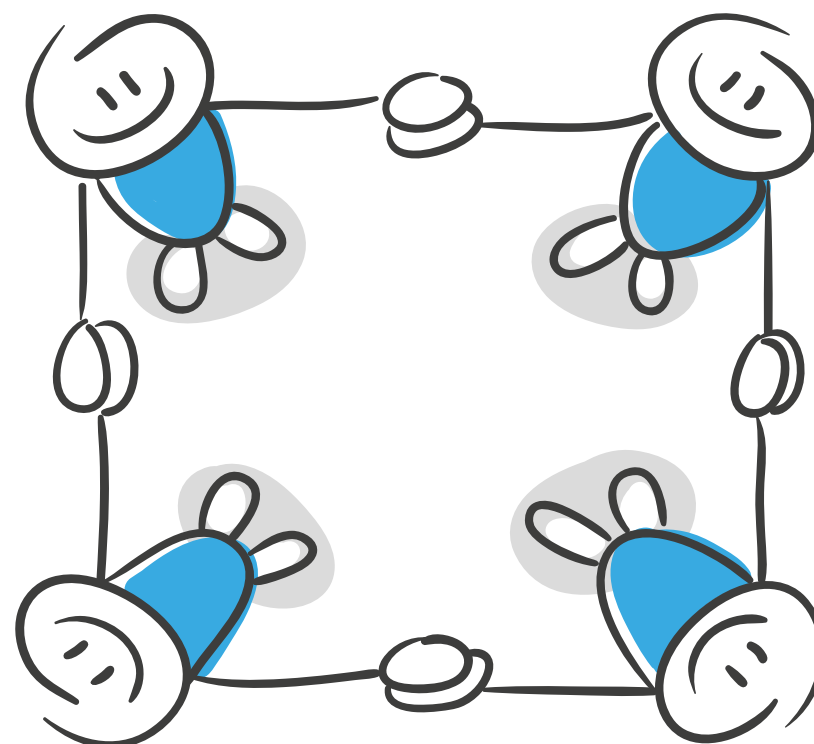
■ LANCEMENT DU PROJET DE CLUB-HOUSE DU FOOT-BALL	500 000 €
■ VOIRIE	300 000 €
■ LANCEMENT DU PROJET DE GARE ROUTIÈRE POUR LE COLLÈGE	270 000 €
■ ETUDE POUR LA RÉALISATION DE LA CRÈCHE	30 000 €

LES SERVICES PUBLICS EN CHIFFRES



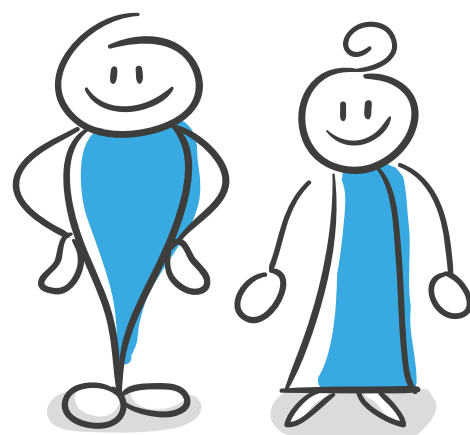
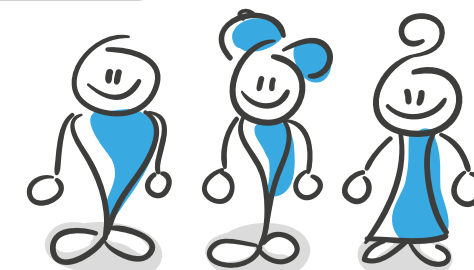
ACCUEIL MAIRIE

14 411	appels au standard soit plus de 50 appels par jour en moyenne.
29 445	visiteurs tout au long de l'année.
61 607	navigateurs sur le site Internet



SCOLAIRE & PERI-SCOLAIRE

1 440	repas par semaine
79	enfants chaque matin
168	enfants chaque soir



ÉTAT-CIVIL

27	mariages célébrés
130	naissances enregistrées
102	décès enregistrés
4979	passesports et cartes d'identité

JEUNESSE & ANIMATIONS

524	places d'activités disponibles durant les vacances scolaires.
97	activités organisées tout au long de l'année, dont un séjour de deux semaines à Saint-Renan et trois mini-camps de 3 jours.



POLICE MUNICIPALE

28	manifestations sécurisées
1 009	interventions diverses opération tranquillité vacances, dégradations, troubles à l'ordre public, ...
370	présences aux entrées et sorties des écoles et collèges.



SOCIAL

478	colis distribués aux aînés à l'occasion des fêtes.
1 023	demandes de logements traités
120	participants aux 2 sorties organisées par le Service Développement social.
5	chantiers éducatifs ayant mobilisés 60 jeunes.



URBANISME

55	permis de construire
16	permis de construire modification
128	déclarations préalables
149	déclarations d'intention d'aliéner



CULTURE

1 909	photos numérisées par la photothèque
74 398	emprunts à la Médiathèque
39 296	passages à la Médiathèque

SERVICES TECHNIQUES & CADRE DE VIE

60	kilomètres de réfection de voirie dont 28 kilomètres de voirie rurale.
850	heures consacrées au déneigement des chaussées et des trottoirs.
70	km de bords de route fauchés et 2,5km de fossés curés.
115	tonnes de déchets verts produits et compostés.
170	manifestations mises en place et 180 motifs posés pour les illuminations de Noël.
474	interventions des agents dans les bâtiments communaux et 375 heures consacrées au ménage
1 150	arbres entretenus
170 000	m² d'espaces verts entretenus



LES ACTIVITÉS DES VACANCES D'HIVER PROPICES AUX RENCONTRES

Comme à chaque période de vacances, le Service Animation Jeunesse a organisé de nombreuses activités..

55 jeunes ont ainsi pu en profiter avec au programme notamment, une sortie ski.

Par ailleurs, la tradition a cette année encore été respectée

puisque 36 jeunes originaires de Saint-Renan sont venus à la découverte de la Haute-Savoie. Ce séjour a permis de nombreuses rencontres entre Rochois et Renanais. ■

+ D'INFOS ccas-jeunesse@larochesurforon.fr
04 50 97 62 93 / 06 60 55 36 54

LES JEUNES RETRAITÉS ET AGENTS MUNICIPAUX MIS À L'HONNEUR !

Le Lundi 28 janvier dernier se tenait la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel. L'occasion de mettre en lumière le travail réalisé par les services et de saluer l'engagement des agents.

Lors de cette cérémonie, les trois retraités de l'année ont été mis à l'honneur : Mme Maryse Decret, M. Daniel Palhol et M. Guy Rousic.

Dans le même temps, Mme Christine Dupuis, Mme. Claude Mercier et M. Gérard Vez ont reçus la médaille d'Argent pour 20 années de service.

Tandis que M. Pascal Chevrot, M. Philippe Labrosse et M. Emmanuel Roch ont vu récompensées leurs trente années de service par la médaille de Vermeil. ■



LES ACTUALITÉS DE LA RÉSIDENCE LES ROCAILLES DU VERGER



LES COLLÉGIENS À LA RENCONTRE DES RÉSIDENTS

Après un travail de recherche long de quatre années, les collégiens de Sainte-Marie sont venus à la rencontre des résidents afin de leur présenter leur exposition et leur film "Héros de guerre" sur les anciens élèves du Collège Sainte-Marie morts pour la France entre 1914 et 1918.



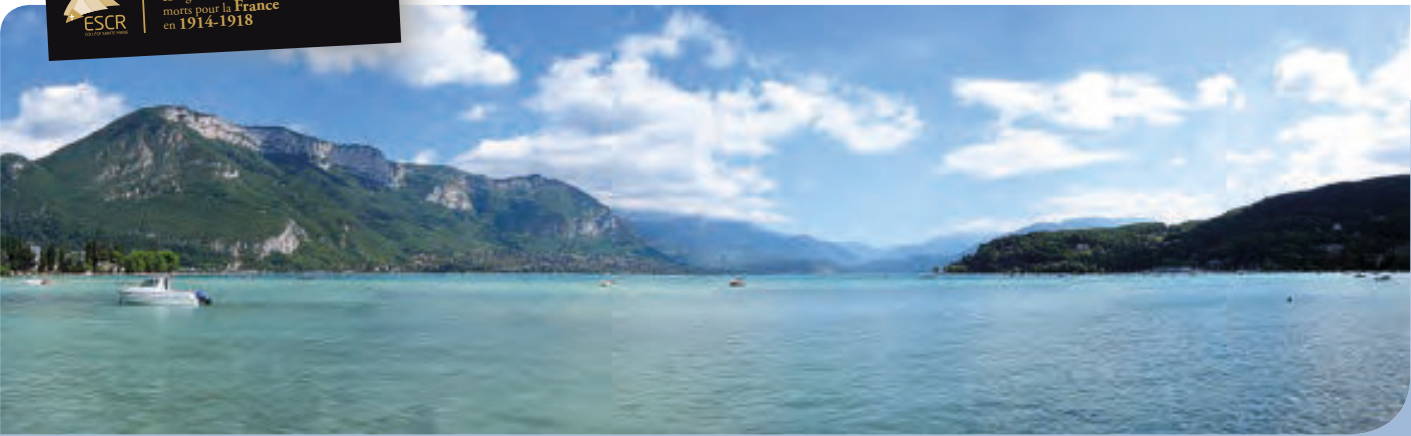
Un moment de partage très riche pour chacun des participants, qui met en lumière l'importance des échanges intergénérationnels, au travers du devoir de mémoire. ■



RÉUNION D'INFORMATION PROGRAMME DE PRÉVENTION MÉMOIRE

Le Jeudi 11 avril à 14h30, à la Résidence Les Rocailles du Verger, une réunion d'information se tiendra sur le programme de prévention mémoire "Pep's Eurêka" en lien avec l'association "Itinéraires de Santé".

Ouvertes à tous les seniors, les inscriptions au programme seront ouvertes dès la fin de la réunion ■



CE PRINTEMPS, LE SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ORGANISE DEUX SORTIES FAMILIALES

Partager et découvrir : les sorties organisées par le Service "Développement Social" du CCAS permettent de susciter des moments d'échanges, des temps de convivialité ouverts sur l'extérieur et sont accessibles financièrement au plus grand nombre. Pour 2019, trois sorties sont programmées, dont deux avant l'été :

DIMANCHE 5 MAI

DOMAINE DES FAUVES - LES ABRETS

Inscriptions à partir du Lundi 15 avril au CCAS

DIMANCHE 23 JUIN

CROISIÈRE SUR LE LAC D'ANNEY

Inscriptions à partir du Lundi 3 avril au CCAS

+ D'INFOS Service Développement Social
70 avenue Jean Jaurès 74800 La Roche sur Foron
Tél : 06 69 01 67 20

SANTÉ

ZOOM SUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EN HAUTE-SAVOIE

En France, le cancer colorectal est le 3^{ème} cancer le plus fréquent et la 2^{ème} cause de décès par cancer. Pourtant, il est possible de repérer des lésions avant qu’elles ne se transforment en cancer colorectal.

Le test de dépistage est remis par le médecin traitant. C’est un prélèvement de selles à réaliser chez soi et à envoyer par la Poste. Les résultats sont envoyés en deux semaines, avec une copie au médecin traitant. A La Roche sur Foron, 28% des 50-74 ans ont fait le test entre 2015 et 2017. Ce sont 1 740 personnes qui ne participent pas au dépistage.

+ D’INFOS **Œuvre Sociale pour le Dépistage des Cancers** - www.depistage-cancer74.fr

FOIRE INTERNATIONALE

HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

LA ROCHE-SUR-FORON

DU 1^{er} AU 12 MAI 2019



le Portugal INVITÉ D'HONNEUR

www.foire-internationale74.com



Foire de la Haute-Savoie Mont-Blanc

LA MÉDIATHÈQUE SE MET À L'HEURE DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

Du 8 au 13 avril, la littérature jeunesse s’invite comme chaque année dans le quartier du Plain Château.

Les classes des écoles rochoises et du Faucigny rencontrent des auteurs et illustrateurs, assistent à un spectacle, font un jeu de piste littéraire et jouent autour des livres et de la lecture sur le thème “Rions avec les animaux”.

Bien que ce salon s’adresse essentiellement aux écoles, le mercredi et le samedi seront propices à une séance de dédicace, des ateliers d’illustration et des contes pour tous les publics.

Ainsi chacun pourra se plonger dans le thème et dans la littérature jeunesse grâce à la lecture de la sélection thématique, à une séance de contes et à des ateliers créatifs permettant de mieux connaître les auteurs et leur travail.

Venez découvrir, seul, en famille ou entre amis, les univers à la fois drôles, tendres et colorés des auteurs/illustrateurs Cocotte en papier, Leïla Brient, Philippe UG et Anne Schmauch et de la conteuse Elaera.

+ D’INFOS www.larochesurforon.fr/mediatheque
04 50 07 35 85

Attention, pendant le salon, les horaires d’ouverture changent !

HORAIRES	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERMÉ AU PUBLIC	
MARDI	FERMÉ AU PUBLIC	15H30 À 19H30
MERCREDI	10H00 À 12H30	14H00 À 18H30
JEUDI	FERMÉ AU PUBLIC	15H30 À 18H30
VENDREDI	FERMÉ AU PUBLIC	15H30 À 18H30
SAMEDI	10H00 À 12H30	14H00 À 17H30



FOCUS ENTREPRISE

L'esp@ce, c'est une idée originale de Sophie et Xavier Miquelard, un endroit unique à La Roche, ayant pour vocation d'accueillir des salariés qui travaillent à distance, créateurs d'entreprise, professions libérales, en leur offrant un espace de travail proche de chez eux, doté de services et de prestations "à la carte".

Au-delà d'un simple espace de travail, l'esp@ce coworking⁽²⁾ bien-être se veut un lieu de convivialité facilitant les rencontres, les échanges et l'entraide entre ses "coworkers"⁽³⁾. Tisser son réseau se fait aussi bien sur le canapé de l'espace détente, avec un bon café, qu'en dépannant son voisin, bloqué sur un tableau ou un mot à traduire ! Installé rue de Silence, en cœur de ville, l'esp@ce se compose d'un "open-space"⁽¹⁾ et de plusieurs salles de réunion, qui peuvent également être louées en tant que bureaux fermés.

Vidéoprojecteur, photocopieur, mais aussi machine à café, cuisine et table de massage côtoient les vieilles pierres du XII^{ème} siècle pour créer une ambiance propice au calme et à la concentration... Des ateliers sont également ouverts à tous : relaxation / méditation pleine conscience pour adultes et enfants, yoga parents/enfants, apprentissage de la langue des signes : "bébés signeurs", cours de langues et de français langue étrangère, aide aux devoirs... Accessible sur abonnement, plusieurs formules sont proposées : location des espaces à l'heure, à la demi-journée, journée ou au mois, petits-déjeuners ou événements... Au plus près de besoins des utilisateurs, 7 jours sur 7, de 7h à 22h. ■

(1) Espace de travail ouvert - (2) Cotravail : espace de travail partagé par des personnes qui entrent de ce fait en relation (échange, ouverture, réseau) - (3) Cotrailleurs : travailleurs en espace partagé

+ D'INFOS lespacesurforon@gmail.com - Tél : 09 81 10 67 40



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MONTHULET TRUJILLO Léa	2 octobre 2018	PONTETTE Marcel	4 novembre 2018	REMY Ilyana-Rose	11 décembre 2018
CASALIGGI Zéphyr	11 octobre 2018	AVILA Sohane	6 novembre 2018	VAUGE Lise	12 décembre 2018
ÖZKAN Ömer-Asaf	5 octobre 2018	CICCOTELLI Charles	7 novembre 2018	LAMER Aurèle	17 décembre 2018
GIRAUD Léopold	7 octobre 2018	ZIEMBA Emma	8 novembre 2018	PORRET Nathaël	8 décembre 2018
CAUETTE Lilou	20 octobre 2018	DENIS DE SA PEREIRA Nolan	12 novembre 2018	PHILIPPE Élouan	18 décembre 2018
BROTONS Hugo	21 octobre 2018	PLANAZ Faustine	2 novembre 2018	ANTHOINE Noémie	18 décembre 2018
DELIGNE BOUNKHALA Cléa	22 octobre 2018	MAURIS Paco	12 novembre 2018	BAILLY Charlotte	20 décembre 2018
CISSE Salimata	22 octobre 2018	LEPLEY Louna	15 novembre 2018	VAJOU ROY Léa	20 décembre 2018
MOMO TSANANG Nolwenn	22 octobre 2018	DEGRAVE Malo	6 novembre 2018	SHAMKHALOV Shamil	22 décembre 2018
LABBÉ Clémence	26 octobre 2018	MOUCHET Mathys	16 novembre 2018	SKOPINSKI Amaur	22 décembre 2018
HASAJ Asja	27 octobre 2018	HOUDART Ilann	8 décembre 2018	ABRIEL Antoine	3 décembre 2018
				COSTE Matthew	23 décembre 2018

MARIAGES

FISCHER Jean-Luc et BRÉSÉLEC Valérie 27 octobre 2018

DÉCÈS

HARDY Jacqueline	1 ^{er} octobre 2018	FROMONT François	1 ^{er} novembre 2018	BLANCHET Philippe	17 décembre 2018
DEPERRAZ Laurence	10 octobre 2018	LAVILLAT Jean	4 novembre 2018	CHAUDOT Aimée	18 décembre 2018
SOLNA Marie-Thérèse	10 octobre 2018	GUGENHEIM Nadine	1 novembre 2018	BEAUDENON Suzanne	19 décembre 2018
ZAGURY Eliezer	12 octobre 2018	NICOLLET Lucienne	13 novembre 2018	PARENT Hervé	19 décembre 2018
SAULNIER Louise	12 octobre 2018	MENONI Simonne	18 novembre 2018	PAOLUCCI Nicole	21 décembre 2018
PASQUIER Juliette	21 octobre 2018	BREAU Didier	25 novembre 2018	PLANCKE Marguerite	27 décembre 2018
BOISIER René	22 octobre 2018			GAL Emile	29 décembre 2018
CHÂTEL Gilbert	22 octobre 2018	LACOSTE Odette	8 décembre 2018	BON Marie-Louise	31 décembre 2018
DIOT Téodora	23 octobre 2018	BOUNAN Claude	10 décembre 2018		

MAJORITÉ MUNICIPALE

Vous, nous pour La Roche

Un budget qui fait consensus...

Ce premier trimestre a été marqué par le vote du budget lors du conseil municipal du mercredi 13 février.

Évènement marquant à plus d'un titre, puisqu'en plus d'être par nature une étape clef de la vie municipale, ce budget 2019 a été largement approuvé par l'ensemble des élus, y compris les membres de l'opposition. Ne soulevant que très peu de questions lors de son explication en séance, ce budget primitif n'aura récolté que deux voix "contre", pour des raisons purement politiques.

Ce vote traduit donc bien la qualité du travail effectué et le consensus qu'il existe autour des projets portés par la majorité.

Ce budget, raisonnable et tourné vers l'avenir, nous permettra donc de travailler sereinement tout au long de l'année. Les investissements nécessaires seront réalisés pour que notre ville continue d'offrir des infrastructures de qualité, en adéquation avec nos besoins.

Dans le même temps, nous élaborerons les grands projets de demain qui permettront à La Roche de rester une ville centrale dans le Pays rochois et dans le département.

Des projets qui aboutissent !

Les nombreux travaux entrepris tout au long de l'année 2018 arrivent à leur terme. L'école Mallinjouid accueille désormais les élèves dans de meilleures conditions ; quelques mois après sa réouverture, la salle du Parc fait le bonheur de tous ceux qui la fréquentent ; l'Espace sportif et de loisirs Dominique Perrot fait déjà le plein.

Que ce soit pour l'éducation, la culture, le sport ou tous les autres sujets, nous nous sommes attachés depuis 2014 à réaliser des projets à la juste mesure pour notre ville : être entreprenant en restant toujours rationnel. Aujourd'hui, les résultats sont au rendez-vous. ■



GROUPE MINORITAIRE

La Roche pour tous

Personnel sacrifié au nom du budget

- Aujourd'hui 5 ou 6 salariés/an avaient un avancement de grade, demain ce ne sera plus que 1 ou 2.
- Si le changement d'échelon est automatique, le changement de grade (entraînant une hausse de salaire) est à l'appréciation des responsables du personnel.
- Ces mesures sont prises, pour cause de "gestion budgétaire". Nous le dénonçons fortement.

Développement Durable (DD)

- Interpellée par notre équipe sur l'inertie de sa politique de DD, l'équipe en place n'a su se défendre.
- L'environnement est au cœur des préoccupations de la ville, (dit on), mais la commission du même nom ne s'est pas réunie depuis octobre 2016.
- Au 1^{er} juillet nous n'aurons plus de chargée de mission Développement Durable, son poste sera transféré à la CCPR.

ALVEOLE convention dénoncée

- ALVEOLE (chantier d'insertion) ne collectera plus les papiers usagés des bâtiments communaux.
- Pour économiser 6000 €/an, la majorité met fin à cette action vieille de 12 ans.
- ALVEOLE mène d'autres chantiers, avec une date de fin. Ces chantiers achevés, ALVEOLE perdra tous ses marchés, et donc tout revenu sur La Roche.
- Ironique, quand on dit mener une politique attachée au développement durable, non ?

Antenne relais SNCF, le conseil avance d'un même pas

- Le conseil a voté une motion demandant à la SNCF de proposer une autre solution technique qu'une antenne GSM-R de 20 m à proximité de la gare, et de tous les équipements communaux voisins. Tous les élus sont concernés et se mobilisent.
- Affaire à suivre... ■

Pour nous joindre : lrpt2020@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE

Avec les Rochois.es

Bilan des travaux liés au pont neuf :

Pont Neuf "Guy Flammier" :

- L'équipe majoritaire prévoyait de construire une passerelle, en parallèle du Pont, pour sécuriser le cheminement des piétons.
- Nous préconisons l'élargissement des trottoirs du pont, concomitamment aux lourds travaux nécessaires à sa mise aux normes de sécurité pour les véhicules.
- Nous avons été écoutés par l'ancien Maire, M. Guy Flammier. Ainsi, La Roche a économié un million d'euros (le Conseil Départemental, propriétaire de la chaussée, a financé la majeure partie du projet).

Rampe piétonne de l'inutile :

- Elle relie le pont au parking Plantard. Hélas, les piétons venant de la Mairie, en empruntant la rampe, parcourent 40 mètres de plus qu'une personne passant par la rue Perrine puis la rue du Foron. *ceux venant de la gare, coupent par la place Bertola qui mène directement au parking.
- De plus, la rampe est hors norme d'accès aux personnes à mobilité réduite (pente de 8%, alors que la norme est de 5% au maximum).
- Son coût aura explosé. Il est de 512.000 euros.

Notre projet, à l'emplacement de la rampe :

- Des places de parking dont plusieurs destinées aux Personnes à Mobilité Réduite et aux véhicules électriques + Un abri-vélos sécurisé ; le tout dans un endroit paysager.
- Coût 100.000 euros.

A revoir :

- Le rond point en sortie du Pont : Les conducteurs venant du centre-ville et montant sur Orange, ne sont pas ralentis et perçoivent mal la priorité due.
- De même, le passage piéton en sortie du Pont est insuffisamment éclairé et protégé.
- Les conducteurs venant de St-Sixt et s'engageant sur le Pont, voient difficilement les piétons qui arrivent sur leur droite. ■

Jean-Claude Georget et Yvette Ramos
Nous écrire à : aveclesrochois.es@gmail.com

